

IGAC is back

Le 14 janvier, la CGT-Culture et le SNMH-CGT ont rencontré Xavier Roy et Sylvie Clément-Cuzin, les deux inspecteurs de l'IGAC en charge du suivi des préconisations faites au Centre des Monuments Nationaux en mars 2012. Le retour de l'IGAC au CMN a été porté par la CGT, en témoignent nos nombreuses interventions auprès des autorités ministérielles et le vote d'une délibération au CHSCT ministériel du 9 avril 2014. La situation est à ce point dégradée que la Ministre a enfin décidé le 17 décembre dernier, de diligenter une nouvelle mission d'inspection dans notre établissement.

Rappel historique : l'IGAC dans les monuments historiques

Une première inspection avait donné lieu à un rapport remis en septembre 2011. Cette enquête avait mis en évidence les graves problèmes de gouvernance à la tête de l'établissement, les dysfonctionnements organisationnels, et le profond mal-être des personnels. En mars 2012, une deuxième mission avait été diligentée afin d'évaluer la mise en œuvre d'un plan d'action en matière de lutte contre la souffrance au travail. Le rapport concluait à un « *bilan fortement mitigé* », manière élégante de dénoncer l'immobilisme total de la direction. 17 recommandations étaient alors proposées en termes d'amélioration du dialogue social, de communication, de *management*, etc. Pas toutes satisfaisantes, elles constituaient néanmoins un premier pas pour améliorer la situation des personnels.

La direction actuelle n'a pas fait pas mieux que la précédente ! (bien au contraire...)

L'arrivée d'une nouvelle direction à la tête du Centre des Monuments Nationaux en juillet 2012, a constitué un immense espoir très vite déçu. Dans la lettre de mission que lui a adressé la Ministre, le Président Bélaïval, fraîchement nommé devait « *mettre définitivement un terme aux situations de souffrance au travail* ». Pour ce faire, les rapports de l'IGAC de septembre 2011 et de mars 2012 aurait dû lui servir de feuille de route. Sur les 17 recommandations, une seule a été effectivement mise en œuvre en deux ans et demi ! Aux situations de souffrance jamais résolues s'en ajoutent de nouvelles, résultats des mêmes maux qu'en 2012. La méthode, moins directe et plus insidieuse, est d'autant plus violente. Le manque d'ambition culturelle, l'absence d'un réel projet, d'une vision à long terme et des orientations stratégiques peu lisibles, contribuent, au mal-être généralisé que la dernière réorganisation a révélé et cristallisé.

Lettre de mission et méthodologie

La lettre de mission de l'IGAC est claire : « *Suivi de la mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration du fonctionnement et du management au Centre des Monuments Nationaux* ». Les inspecteurs vont devoir travailler sur plusieurs axes : le *management*, le dialogue social les conditions de travail des agents du siège et des monuments. En outre, ils seront amenés à « *proposer si nécessaires, les mesures appropriées à la poursuite des objectifs de gouvernance de l'établissement* ». La méthode est sensiblement la même qu'en 2012 mais les délais sont plus courts. En effet, le rapport devrait être rendu fin février. Même si ce délai ne leur permettra pas d'entendre tout le monde, ils nous ont bien spécifié que les entretiens iraient au-delà des cadres du siège et que tout agent désirant être entendu pourrait l'être. Des déplacements sont également prévus dans des monuments en Région et en Île-de-France. De plus, toute contribution écrite de la part des agents sera prise en compte. La confidentialité des témoignages est garantie. Attention cependant, il ne s'agit pas de traiter de la situation de chaque monument ou service, mais plutôt d'analyser l'établissement dans sa globalité et dans les rapports entre le siège et les monuments.

Il semblerait que la direction du CMN ait fait passer la consigne, pour les agents désireux de contacter l'IGAC, qu'il fallait passer par la voie hiérarchique. C'est faux. Les inspecteurs de l'IGAC nous ont confirmé que les agents pouvaient les contacter directement.

Nous encourageons donc vivement tous les agents, du siège comme des monuments, d'Île-de-France et en Région, qui connaissent des difficultés dans leurs collectifs de travail ou dans leurs situations individuelles, d'apporter leurs témoignages par écrit avant la fin du mois de février (courrier ou mail) aux deux inspecteurs de l'IGAC.

Vous pouvez envoyer vos contributions écrites

Par mail à :

xavier.roy@culture.gouv.fr
sylvie.clement-cuzin@culture.gouv.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Ministère de la Culture et de la Communication
Inspection Générale des Affaires Culturelle
3, rue de Valois
75001 Paris

**Avec cette nouvelle mission de l'IGAC, vous avez l'opportunité de faire enfin bouger les choses face à une direction qui est dans le déni.
Exprimez-vous !**

Paris, le 23 janvier 2015